



FORMATION EN PRÉSENTIEL

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE - INDUSTRIE, BÂTIMENT, COMMERCE

Dernière mise à jour le 22/05/2025.

OBJECTIF

Se situer comme acteur de prévention dans son entreprise.
Analyser sa situation de travail à partir du fonctionnement du corps humain.
Identifier les atteintes à la santé liées à l'activité physique.
Agir pour maîtriser et prévenir les risques professionnels.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Se positionner comme acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique.
Comprendre les enjeux et les risques spécifiques à son métier
Observer et analyser sa situation de travail.
Identifier les impacts sur la santé.
Proposer des améliorations concrètes.
Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel dans les secteurs de l'Industrie, du Bâtiment, du Commerce et des Activités de Bureau.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Les inscriptions peuvent se faire à tout moment via notre site internet (www.lalieformation.fr), par mail (contact@lalieformation.fr) ou par téléphone au 06.42.77.15.53. Le délai d'accès est estimé est de 15 à 30 jours après validation de la demande, sous réserve des disponibilités calendaires.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation en présentiel sur 2 jours (14 heures), avec un temps d'intersession. Groupe de 10 personnes maximum, ouverte à tout salarié. Un maintien de compétences est requis tous les 24 mois (30 mois maximum).

Tarif

1850 € NET
par groupe

Réf.

PRAP IBC

Contact

0642771553
contact@lalieformation.fr
<https://www.lalieformation.fr/>

PRÉ-REQUIS

- Aucun

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Méthodes actives : mises en situation, démonstrations, jeux de rôle, travail en sous-groupes.
Moyens : supports visuels, outils techniques, matériel de simulation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Lalie Formation accorde une attention particulière à l'accessibilité de ses formations. Un accompagnement personnalisé peut être proposé en fonction des besoins spécifiques. Les personnes concernées sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier les solutions d'aménagement les plus adaptées.



Niveau

**Autres formations
professionnelles continues**



Modalité

Présentiel



Effectif par session

6 mini > 10 maxi



Durée

14 heures / 2 jour(s)



PROGRAMME

1) Mise à jour sur la prévention des risques professionnels

La réglementation en matière de prévention des risques.
Les enjeux de la prévention des risques sur la santé, le travail et la performance.
Les processus d'apparition des risques professionnels.
Les différents risques du secteur IBC.
Les notions d'accident de travail, d'accident de trajet et de maladie professionnelle.

2) Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels

Les limites du corps humain : anatomie, physiologie, pathologies.
Repérer les facteurs de chutes, d'accidents de manutention et de TMS.
Identifier les composantes d'une situation de travail.
Evaluer ses contraintes physiques, mentales et émotionnelles.
Analyser les phases de travail à risque dans son activité professionnelle.
Les outils de recherche d'améliorations.
La communication de son analyse.

LES PLUS

Animée par des ergothérapeutes, cette formation propose une approche globale et concrète de la prévention, alliant expertise du geste et santé au travail. Des modalités pédagogiques adaptables, avec la possibilité de mettre en place des aménagements spécifiques pour les participants en situation de handicap.

INTERVENANT(S)

Louise MOREAU, ergothérapeute D.E. et formatrice PRAP.
Auxane MERY, ergothérapeute D.E. et formatrice PRAP.

ÉVALUATION

Délivrance d'une attestation individuelle de formation et d'un certificat d'Acteur PRAP IBC à l'issue de la formation (sous réserve de présence à l'ensemble de la formation et de l'épreuve certificative). Le certificat est valide 24 mois.

ATTRIBUTION FINALE

Certification du risque prévention (FORPREV)

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 24 mois, l'apprenant doit suivre une session de MAC Prévention des Risques liés à l'Activité Physique - Industrie, Bâtiment, Commerce